

AMANÉA EMPRUNTEURS CONSO FICHE PRODUIT

OBJET DE LA GARANTIE	- Versement d'un capital aux bénéfici	aires désignés en cas de dé	cès de l'Assuré, ou à l'Assuré lui-r	nême en cas d'IAD; Décès ou IAD	
	Garantie Age limite				
SOUSCRIPTION	Décès		70 ans		
	IAD		65 ans		
AGE LIMITE DE COUVERTURE	70 ans				
COOVERTORE					
SEUIL D'ACCEPTATION		AGE		SEUIL D'ACCEPTATION AUTOMATIQUE	
	< 36 ans		1.300.000 DH		
	De 36 ans à < 56 ans		1.200.000 DH		
	De 56	De 56 ans à < 65 ans		1.000.000 DH	
MODALITES	Si Capital < seuil d'acceptation automatique : Aucune formalité si l'Adhérent est en bonne santé; sinon examen médical Si Capital >= seuil d'acceptation automatique : Visite médicale + Bilan				
D'ACCEPTATION					
	3) Capital >- Seuli u acceptation automatique : Visite medicale + Bilan				
	180 mois				
CAPITAL MAXIMAL	6.000.000 DH				
DUREE	La garantie cesse :				
	- A la date de remboursement effectif ou anticipé des engagements de l'Adhérent				
	- A la date où l'adhérent atteint l'âge limite fixé aux conditions particulières.				
	- En cas de résiliation de l'assurance par le Souscripteur				
	- Si l'adhérent ne figure pas sur les fichiers de renouvellement de la banque				
	- En cas de défaut de paiement de la	orime.			
OPTIONS DE PRIME					
	Prime Annuelle	D	Prime Unique	A	
	Age de l'adhérent < 0.43%	Durée du prêt	Age de l'Adhérent < 65 ans	Age d l'Adhérent >= 65 ans	
	l'adhérent < 0,43% 65 ans	De 1 à 3 ans	0,60%	4,50%	
	Age de	De 4 à 5 ans	0,95%	6,00%	
	l'adhérent >= 2%	De 6 à 10 ans	1,95% 2,00%	8,15%	
	65 ans	De 11 à 12 ans	· ·	-	
	Déc Déc	De 13 à 15 ans ès : 6 mois	2,60%		
DELAI DE DECLARATION	IAD: 6 mois				
EXCLUSIONS	- Suicide si moins de 2 ans d'adhésion				
	- ITT et IAD résultant de maladies ou d'accidents intentionnels				
	- Ivresse, etc.				
	- Maladies ou accidents antérieurs				
	- Guerre, actes de terrorisme, de sabotge				
	- Nucléaire etc.				
	Etc.				
PIECES A FOURNIR	Décès - Original de l'acte de décès précisant les dates de décès et de naissance de l'adhérent				
	- Certificat médical précisant la nature de la maladi ou de l'accident ayant causé le décès				
	- PV de police ou de gendarmerie en cas d'accident				
	- Attestation du montant du prêt restant dû au souscripteur à la date du décès				
	- Tableau d'amortissement initiam reprenant les éléments du prêt				
	- Original ou copie certifiée conforme du certificat médical précisant le taux d'invalidité, l'historique, la date de début				
	- Attestation de cessation d'activité pour raison d'invalidité, fournie par l'employeur				
	- Attestation du montant du prêt restant dû au souscripteur à la date du décès				
	 - Tableau d'amortissement initial reprenant les éléments du prêt - Toute autre pièce médicale justificative jugée nécessaire pour la bonne instruction du dossier 				
	·				
	La preuve de l'IAD inc		•	re confirmé par le conseil médical	
		1	. mois		